

DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'AMP

Plan stratégique : Cap sur 2025

Acteur majeur du développement économique et social de son territoire, l'Aéroport s'inscrit dans une dynamique responsable, volontaire et audacieuse en matière de développement durable.

Pour cela, l'Aéroport s'engage à prendre en compte systématiquement la composante développement durable dans tout le processus de décision de l'Entreprise et à mettre en œuvre une politique ambitieuse visant à limiter ses impacts environnementaux. Le respect de ces engagements implique d'associer tous les parties prenantes à la démarche, de communiquer en toute transparence et de renforcer nos liens avec ces derniers.

Le plan stratégique d'AMP pour 2025 s'inscrit dans cette dynamique de développement durable au service du territoire et s'attache plus particulièrement à 3 enjeux majeurs :

- Maîtriser et minimiser nos impacts sur l'environnement ;
- Diffuser une culture environnementale auprès des entreprises de la plate-forme ;
- Poursuivre notre engagement sociétal auprès des collectivités et populations riveraines.

La prise en compte de ses enjeux à l'échelle de l'ensemble de la structure nécessite le déploiement d'un système de management. L'intérêt de la mise en place d'un tel outil est double :

- Structurer une démarche d'amélioration continue de la performance environnementale en y associant l'ensemble des collaborateurs ;
- Maîtriser les risques environnementaux dont l'entreprise est directement responsable.

Afin de se concentrer sur les activités qui ont un fort impact sur l'environnement et dont le gestionnaire à la maîtrise, 6 axes majeurs de travail ont été définis :

AXE N°1 - LIMITER LES NUISANCES SONORES

- Travailler sur les procédures de circulation aérienne (utilisation du système de mesures de bruits et de suivi des trajectoires) ;
- Poursuivre l'insonorisation des logements de riverains ;

AXE N°2 - MAÎTRISER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Réduire les émissions de Gaz à effet de serre du gestionnaire à l'horizon 2020 :
 - Émissions absolues :
> -37 % par rapport à 2013
 - Émissions relatives :
> -46 % par rapport à 2013
- Étendre le système d'alimentation électrique 400 Hertz ;
- Déployer l'Airport Carbon Accreditation :
 - niveau 2 - 2016
 - niveau 3 - 2018
 - niveau 3+ - 2020
- Déployer le plan de déplacement inter-entreprises ;
- Favoriser les TC

AXE N°3 - RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- Analyser, suivre et prédire les consommations afin de les réduire;
- Renouveler les équipements la centrale thermo-frigo-électrique;
- Créer de nouvelles infrastructures dans le respect des règles de Haute Qualité Environnementale ;
- Développer le recours aux énergies renouvelables ;

AXE N°4 - DIMINUER & VALORISER LES DÉCHETS

- Rechercher de nouvelles filières de valorisation ;
- Avoir une démarche proactive auprès des partenaires de la plate-forme ;

AXE N°5 – PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

- Poursuivre la mise en œuvre des installations de traitement des eaux pluviales ;
- Poursuivre les actions visant à réduire la consommation d'eau potable ;

AXE N°6 – PROTÉGER LA NATURE ET

LES MILIEUX NATURELS

- Intégrer la préservation de la biodiversité lors de tout projet d'aménagement ;
- Poursuivre le suivi de la richesse faunistique et floristique du site aéroportuaire ;

Philippe Bernand
Président du directoire

